



La Fédération française de cyclotourisme salue la volonté de prise en compte du vélo par l'État.

Et maintenant : place à l'action !

La Fédération française de cyclotourisme demande depuis de nombreuses années la continuité des itinéraires et une meilleure prise en compte de la sécurité des cyclistes.



L'éducation au vélo doit être au cœur de l'action

L'ensemble des éducateurs fédéraux bénévoles, s'investit dans l'apprentissage du vélo auprès des enfants, que ce soit dans les écoles de cyclotourisme (plus de 300 en France) ou dans les écoles élémentaires et centres de loisirs aux côtés des enseignants et collectivités. D'ailleurs, l'ouvrage coédité avec l'USEP, *Cyclotourisme à l'école*, accompagne les enseignants dans cette démarche depuis plusieurs années déjà.

Toute cette mobilisation permet d'organiser les Brevets d'éducation routière qui regroupent différents niveaux de compétences afin de parvenir à être sélectionné pour le Concours européen d'éducation routière.

Du côté de la formation des éducateurs, les cadres techniques du Ministère des Sports sont indispensables pour leur soutien afin de développer les stages et mettre en place tous les dispositifs éducatifs sur le terrain.

Nous pouvons regretter que le passage du permis de conduire ne soit pas l'occasion de sensibiliser à l'usage du vélo et à la vulnérabilité du cycliste pour une meilleure compréhension du partage de la route et de la rue. Nous continuerons de militer pour cela.

Le soutien aux collectivités pour l'aménagement

La Fédération souhaite, par la création de ce fonds national vélo, une accélération de la création des axes cyclables modélisés dans tous les territoires. C'est un élément indispensable pour favoriser la pratique en sécurité, au-delà des évolutions du Code de la route et de la formation des autres usagers de la route. Ces créations ne peuvent se limiter à quelques axes urbains, et doivent impérativement être adaptées à la pratique du vélo. Nous alertons sur l'évolution inquiétante en zones péri-urbaines et rurales du nombre d'accidents graves touchant des cyclistes et la crispation entre usagers que le manque d'aménagements cohérents suscite.

Avec la Charte cyclable, ses structures et les délégués sécurité, bénévoles investis dans chaque département, la Fédération française de cyclotourisme est aux côtés des collectivités pour accompagner les prises de décisions et constructions des axes cyclables les plus utiles et efficaces pour en faciliter l'usage. Le partage de la route entre différents usagers restant une de nos priorités.

L'objectif ambitieux fixé par ce plan, ne sera possible que si l'État et l'ensemble des collectivités agissent de façon coordonnée, en s'appuyant sur le réseau fort des nombreux usagers et passionnés de vélo. La Fédération française de cyclotourisme, avec ses 3 000 clubs et 120 000 adhérents, reste totalement disponible et mobilisée pour l'éducation au vélo, le développement et l'amélioration des aménagements aux côtés de tous les partenaires. L'engagement bénévole, associatif est un moteur fort pour démultiplier les forces et donc les actions sur le terrain.

Martine Cano, présidente de la Fédération française de cyclotourisme :

« Je salue cet acte inédit. Nous réclamons depuis longtemps une mobilisation générale, convaincus que le vélo est source de bienfaits pour lutter contre le changement climatique, et aussi pour favoriser une meilleure santé de la population. C'est un premier pas qui devra être suivi sur le long terme et évalué car le retard est tel qu'une simple annonce ne suffirait pas au vu de l'objectif de parvenir à tripler en 5 ans la part modale pour le vélo dans les mobilités en France. »

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

La Fédération française de cyclotourisme et sa marque FFVélo représentent la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants.

Ses clubs et écoles de cyclotourisme accueillent, conseillent et forment débutants et confirmés, à travers toute la France.

EN CHIFFRES

- Création en 1923
- 95 comités départementaux
- 13 comités régionaux
- 400 écoles et points accueils Jeunes
- 3 100 clubs
- 120 000 licenciés
- 15 000 bénévoles
- 4 500 randonnées par an
- 3 000 éducateurs fédéraux